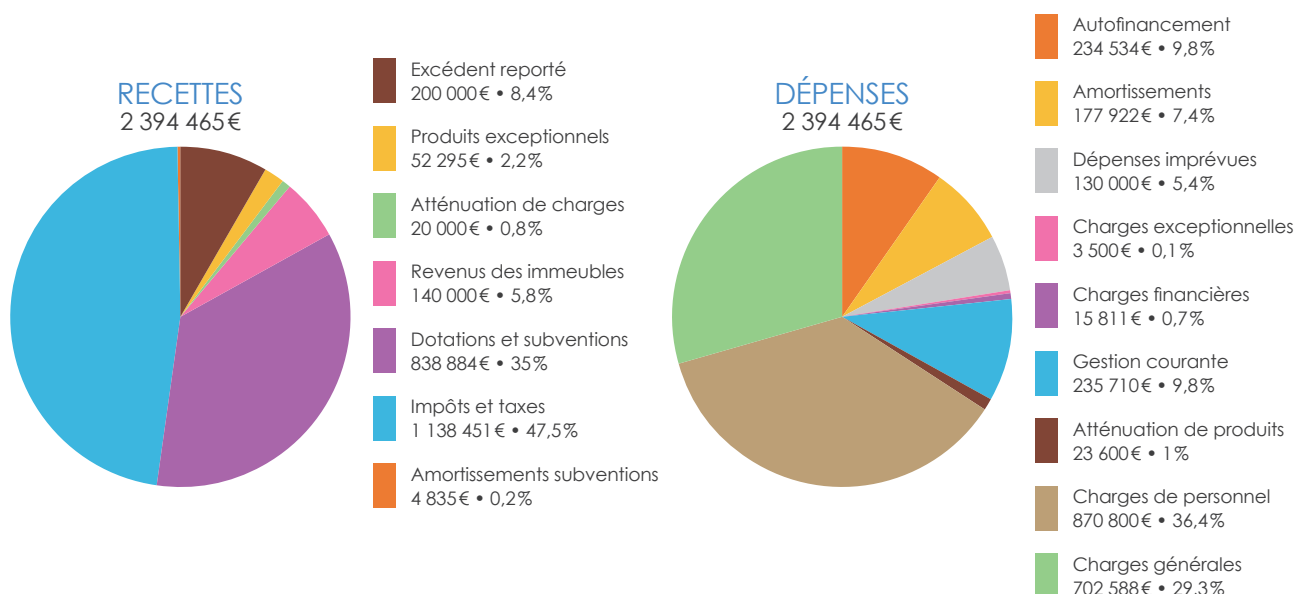


BUDGET 2017

MONTMIRAIL

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Excédent reporté	641 993,18€
Remboursement TVA	218 626,92€
Excédent 2016 capitalisé	445 955,90€
Subventions	324 782€
Emprunt	266 903€
Amortissements	172 422€
Autofinancement	234 534€
Vente bâtiments, terrains	60 512€
Opérations comptables	138 469€
total:	2 504 198€

DÉPENSES	
Remboursement emprunts	53 654€
Révision du P.L.U.	5 000€
Fonds de concours groupe scolaire	920 000€
Terrains	91 000€
Aire de camping-car	30 000€
Extension maison médicale	10 000€
Éclairage public	58 400€
Aménagement sécurité routière, signalisation	42 400€
Mobilier urbain place Rémy Petit	20 000€
Matériel entretien espaces verts, voirie	38 645€
Travaux rue des Glycines et rue de la Molotte	259 066€
Mise aux normes Centre la Rochefoucauld	40 000€
Fenêtres Centre la Rochefoucauld	40 000€
Création de trottoir rue de la Croix Gaudé	25 000€
Démolition ancien hôpital	202 920€
Vidéoprotection	167 790€
Éclairage public et réseau électrique ZI Mondant	37 244€
Toilettes publiques	74 000€
Démolition immeuble rue du Dr P. Amelin	80 000€
Travaux églises	30 000€
Acquisition Halle de la gare	65 220€
Voirie rue des Egremonts	12 426€
Mobilier	13 740€
Aménagements divers bâtiments communaux	13 400€
Reversement subventions perçues	10 989€
Opérations comptables	138 469€
Amortissements subventions	4 835€
Dépenses imprévues	20 000€
total:	2 504 198€

TAUX D'IMPOSITION 2017 À MONTMIRAIL

Le 5 avril 2017, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2017.

- taxe d'habitation : 8,85 %
- taxe sur le foncier bâti : 8,47 %
- taxe sur le foncier non bâti : 8,01 %
- Contribution Foncière des Entreprises : 8,04 %

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2016

Le Compte Administratif 2016 constate un excédent de fonctionnement de 645 955,90€.

La somme de 445 955,90€ a été affectée en section d'investissement et 200 000€ ont été reportés en section de fonctionnement au budget 2017.

ENDETTEMENT

Le capital restant dû au 31 décembre 2016 est de 423 547,20€. Pour 2017, l'encours de la dette par habitant est de 114€. La moyenne pour les communes de même strate était de 1 056€ en 2016.